

Conseil municipal du 07 avril 2022

Note de présentation synthétique
BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF DE LA VILLE
Compte Administratif 2021

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :
- « Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »
- La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Préambule

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section de fonctionnement concernant la gestion courante de la commune et la section d'investissement), le compte administratif fait ressortir les écarts entre les dépenses et recettes, permettant de dégager les résultats de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et fait l'objet d'une approbation par le Conseil municipal,

Sommaire

Analyse de la section de fonctionnement : Dépenses et Recettes

Analyse de la section d'investissement

Santé financière de la commune et dette

Résultats de l'exercice et affectation du résultat de fonctionnement

Précisions :

Les opérations dites réelles sont des opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie (encaissements et décaissements effectifs)

Les opérations dites d'ordre (ex : amortissements) contribuent à l'équilibre du budget mais n'ont pas de conséquences sur la trésorerie. Elles représentent des jeux d'écritures équilibrées en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement,

Le CA 2021 – Le fonctionnement 1/2

Dépenses réelles de fonctionnement : une hausse de 1 236k€ entre 2021 et 2020 soit + 5,8 %

Chap 011 : Principalement le coût des fluides et reprise partielle de l'activité suite au COVID

Chap 012 : Dépenses de personnel nettes de remboursement (recettes chap013) 12 902 contre 12 785 soit une évolution de + 0,9%

Chap 014 : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) correspond au régime de droit commun adopté par la CCSSO en 2021, alors que jusqu'à cette date, la part communale était prise en charge par la CCSSO selon un accord dérogatoire unanime. Pacte Financier et Fiscal en cours d'élaboration

Chap 66 : Intérêts de la dette en baisse

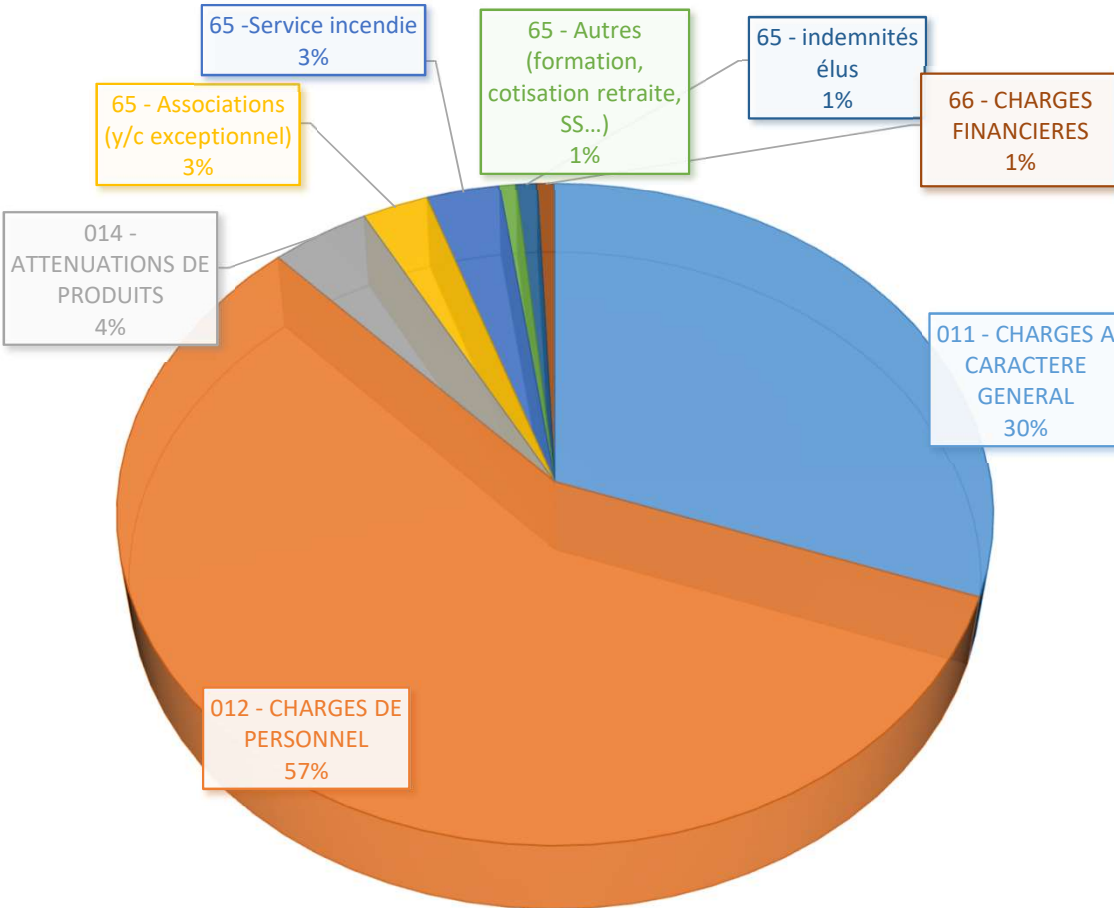
Chap 65 : associations dont l'activité a commencé à reprendre (+13%), participations au SDIS (674k€), écoles sous contrat avec Etat (252k€),

Chap 042 : Dotations en amortissements + opérations de revalorisation en plus ou moins value lors de cession de patrimoine inventorié (en 2020 cession pour 752k€ - Terrain rue du Clos de la Santé 202k€ et ancienne école Beauval 550k€)

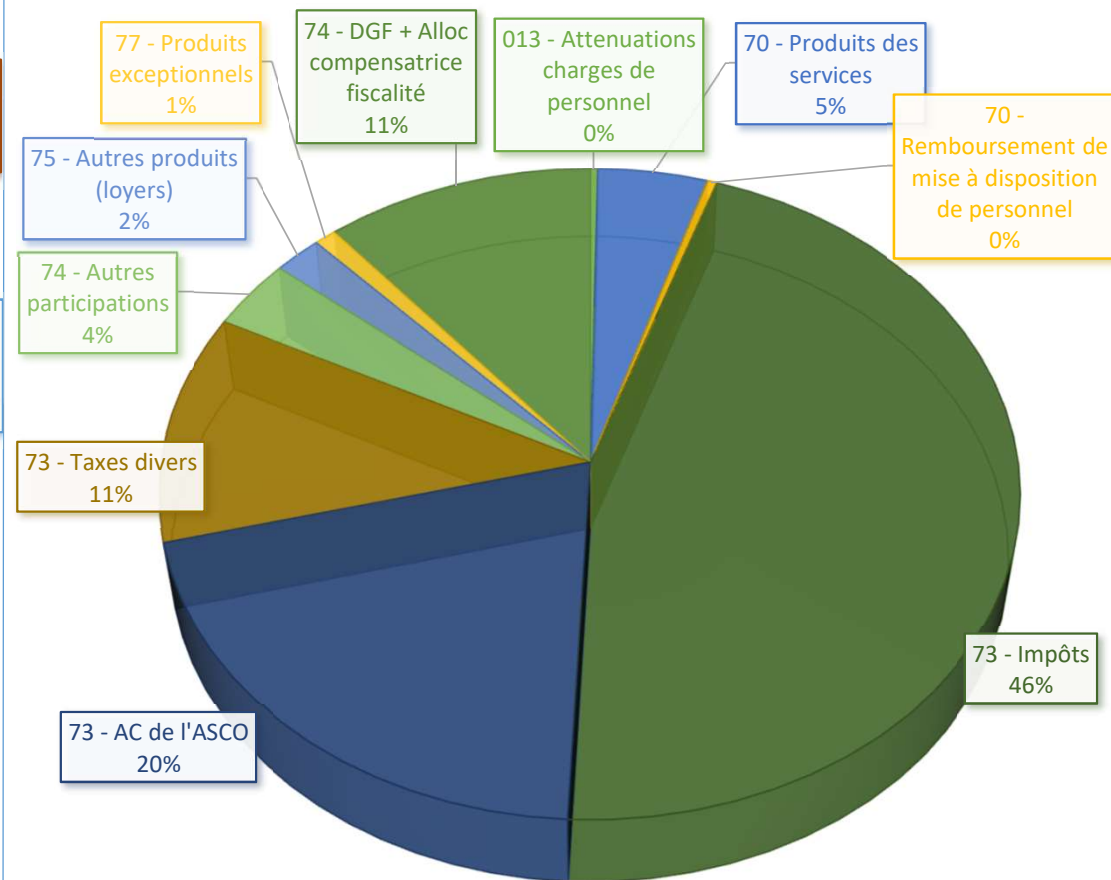
FONCTIONNEMENT	Dépenses			
	Chapitre	CA 2020	CA 2021	VARIATION
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 406 791,05 €	6 882 339,58 €	7,4%
012 - CHARGES DE PERSONNEL		13 039 226,93 €	12 981 341,06 €	-0,4%
014 – ATTENUATION DE PRODUITS		14 761,00 €	908 270,00 €	6053,2%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR		1 556 109,41 €	1 619 271,72 €	4,1%
66 - CHARGES FINANCIERES		203 396,88 €	159 582,60 €	-21,5%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 896,90 €	14 047,38 €	
68 - Dotations provisions Semi-budgétaires		100 000,00 €	5 000,00 €	-95,0%
Dépenses Réelles de fonctionnement		21 334 182,17 €	22 569 852,34 €	5,8%
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION		1 514 907,95 €	760 987,90 €	-49,8%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		22 849 090,12 €	23 330 840,24 €	2,1%

Le CA 2021 – Le fonctionnement

Principaux postes de dépenses



Principaux postes de recettes



Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 75% des dépenses globales

Le CA 2021 – Le fonctionnement 2/2

FONCTIONNEMENT	Recettes		
	CA 2020	CA 2021	VARIATION
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES DU PERSONNEL	254 243,74 €	79 247,06 €	-69%
70 - PRODUITS DES SERVICES	1 065 977,52 €	1 293 771,95 €	21%
73 - IMPOTS ET TAXES	19 314 636,59 €	20 362 530,75 €	5%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	2 905 972,60 €	3 848 598,31 €	32%
75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	570 753,06 €	521 542,23 €	-9%
76 - PRODUITS FINANCIERS	30,51 €	13,46 €	
Total Fonctionnement (gestion courante)	24 111 614,02 €	26 105 703,76 €	8%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	990 577,10 €	237 110,01 €	-76%
Pour 2020 dont produits de cessions =752k€			
042 - OPER ORDRE ENTRE TRANS SECTION	3 465,00 €	81 048,21 €	2239%
78 Reprises sur provisions	92 600,00 €	107 400,00 €	
Total Fonctionnement	25 198 256,12 €	26 531 261,98 €	5%

Chap 013 : baisse du remboursement de personnel mis à disposition pour le Multi accueil EcoQuartier

Chap 042 : Opération de travaux en régie valorisée en investissement (dépenses)

Chap 70 : Impacts sur les recettes des services de la reprise d'activités (restauration, ALSH, petite enfance, piscine etc) sans retrouver le niveau de recettes avant crise

Chap 73 : **+1 048k€** impôts (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), attribution de compensation CCSO Versement mobilité, Droits de mutation

Chap 74 : **+942K€** - la dotation globale de fonctionnement (dot forfaitaire+DSR) représente 41 % du chapitre74 + allocation compensatrice impôts

Chap 75 : produits des loyers

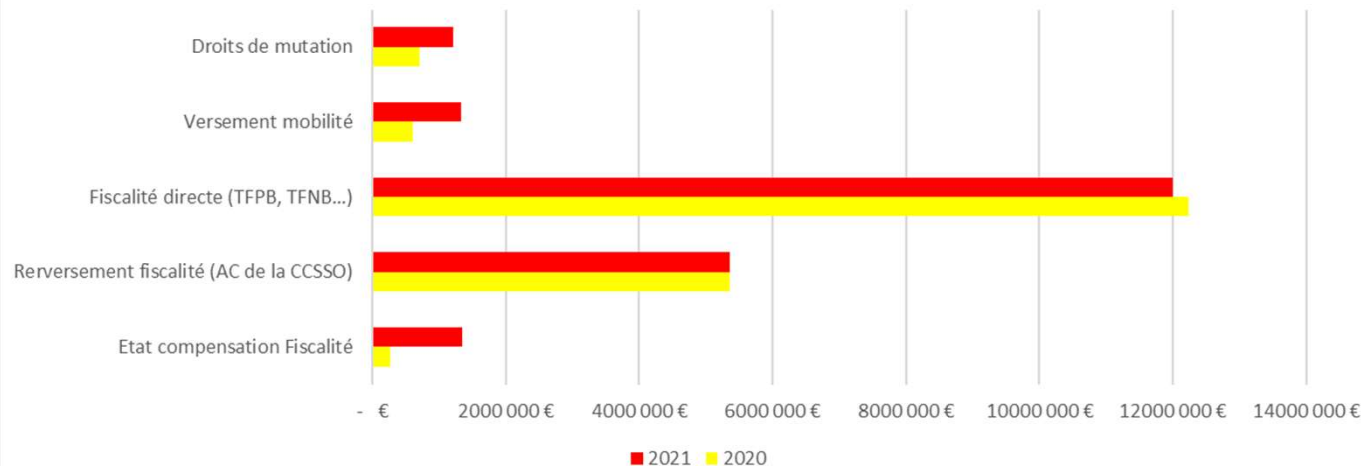
Chap 77 : hors produits de cessions – même niveau que 2020

Chap 78 : Reprises sur provisions (délibération du 15 décembre 2021) Il ne reste qu'une provision (contentieux contre Simon)

Détails Dotations Etat Fiscalité

Nature		CA 2020	CA 2021	Différence	
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 573 029,00 €	1 573 425,00 €	35 609,00 €	Concours de l'Etat - Péréquation légère augmentation
74121	DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	214 769,00 €	249 982,00 €		
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	12 253,00 €	1 348 381,00 €	845 605,00 €	Effets positifs des réformes de suppression de la TH avec un calcul de coefficient correcteur plutôt favorable à la ville, une compensation de la baisse de 50% des valeurs locatives des établissements industriels (chap74)
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	264 309,00 €	- €		
73111	Impôts directs locaux	12 187 726,00 €	11 953 151,00 €		
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	37 334,00 €	45 695,00 €		
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	5 351 707,00 €	5 351 707,00 €		attribution versée par la CCSSO
7342	VERSEMENT mobilité	607 861,31 €	1 327 506,49 €	719 645,18 €	Taux plein en 2021 et effets de l'assiette en cours d'analyse
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	702 876,41 €	1 221 677,66 €	518 801,25 €	Recette volatile d'une année sur l'autre

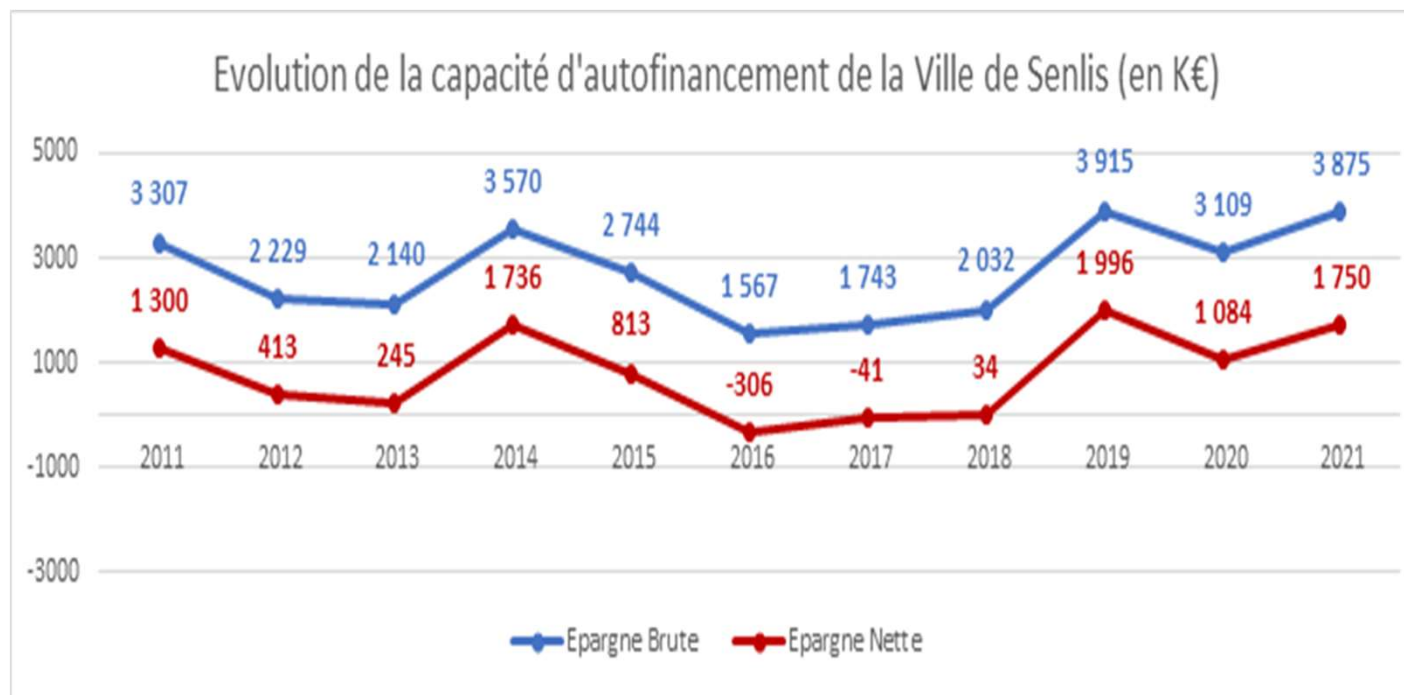
Evolution principales recettes fiscalité directe et indirecte



Santé financière : Les ratios

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produits de fonctionnement	24 143	23 863	24 129	24 350	24 022	24 181	23 605	23 424	25 263	24 189	26 369
Charges de fonctionnement	20 836	21 634	21 989	20 780	21 278	22 614	21 862	21 392	21 348	21 080	22 494
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	3 307	2 229	2 140	3 570	2 744	1 567	1 743	2 032	3 915	3 109	3 875
Remboursement du capital de la dette	2 007	1 817	1 894	1 834	1 932	1 873	1 784	1 998	1 919	2 025	2 125
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 300	413	245	1 736	813	-306	-41	34	1 996	1 084	1 750
Taux d'épargne brute	13,70%	9,30%	8,90%	14,70%	11,40%	6,50%	7,40%	8,67%	15,50%	12,85%	14,70%

Santé financière : Capacité d'Autofinancement



Depuis 2017 les épargnes augmentent sous l'effet d'une baisse continue des dépenses jusqu'en 2020, d'une stabilisation des recettes les deux premières années, puis d'une hausse des recettes qui permet d'atteindre les niveaux initiaux de taux d'épargne de 2014.

La CAF nette devrait s'élever à 1 750 K€ permettant le rétablissement d'un autofinancement à un niveau satisfaisant avec un taux d'épargne brute de 14,7% au niveau de la moyenne de la strate.

Le CA 2021 – L'investissement

Opération d'ordre entre sections Chap 040 investissement (Travaux en régie valorisés) et 042 fonctionnement (dotations aux amortissements + opérations de moins values sur cessions non réalisées en 2021)

Couverture du besoin de financement 1068 = 1,75 M€
Taxes aménagement = 41 k€
Fonds de dotation (Orgues) = 233 k€

Etat : 297 k€
Département : 437 k€
Région : 372 k€
Amendes de police : 61 k€
Autres : 89 k€

Désendettement Remboursement du capital en dépenses pour 2 125k€. En recettes/dépenses cautions des logements de la Résidence T Couture

Total dépenses d'équipement = 3,5M€ et en sus les restes à réaliser 1,5M€

Participation CEEBIOS

CHAPITRE	Dépenses	Recettes
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	81 048,21 €	760 987,90 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES		2 021 570,20 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 256 226,27 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 128 880,17 €	2 568,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	196 721,86 €	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 374 864,77 €	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	983 726,81 €	-
27 – AUTRES IMMO	18 000,00 €	-
Total Investissement	5 783 241,82 €	4 041 352,37 €

Le CA 2021 – L'investissement

Les principaux investissements réalisés hors op structurantes

Environnement espaces publics (940k€)

Eclairage public, transports publics, aires de jeux, plantations

Dépollution du bassin d'orage Villevert

Voiries (814k€)

Patrimoine culturel et salles (591 k€)

Ecoles (524 k€)

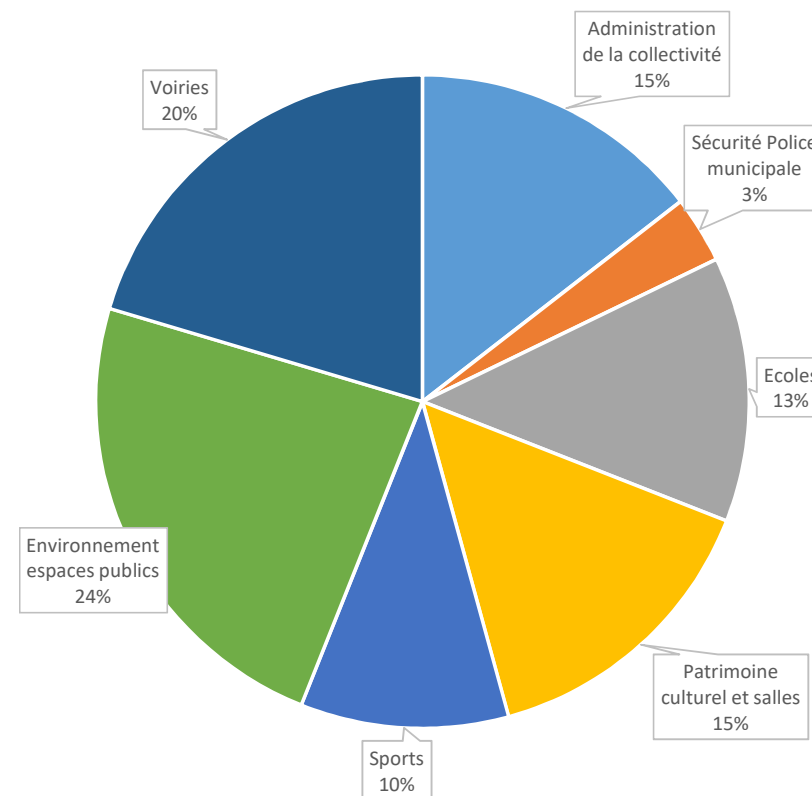
Maternelle Orion, Primaire Argilière Sécurisation groupe scolaire Brichebay

Sports (411 K€)

Gymnase Brichebay et divers Travaux entretien stade

Administration de la collectivité (579 €)

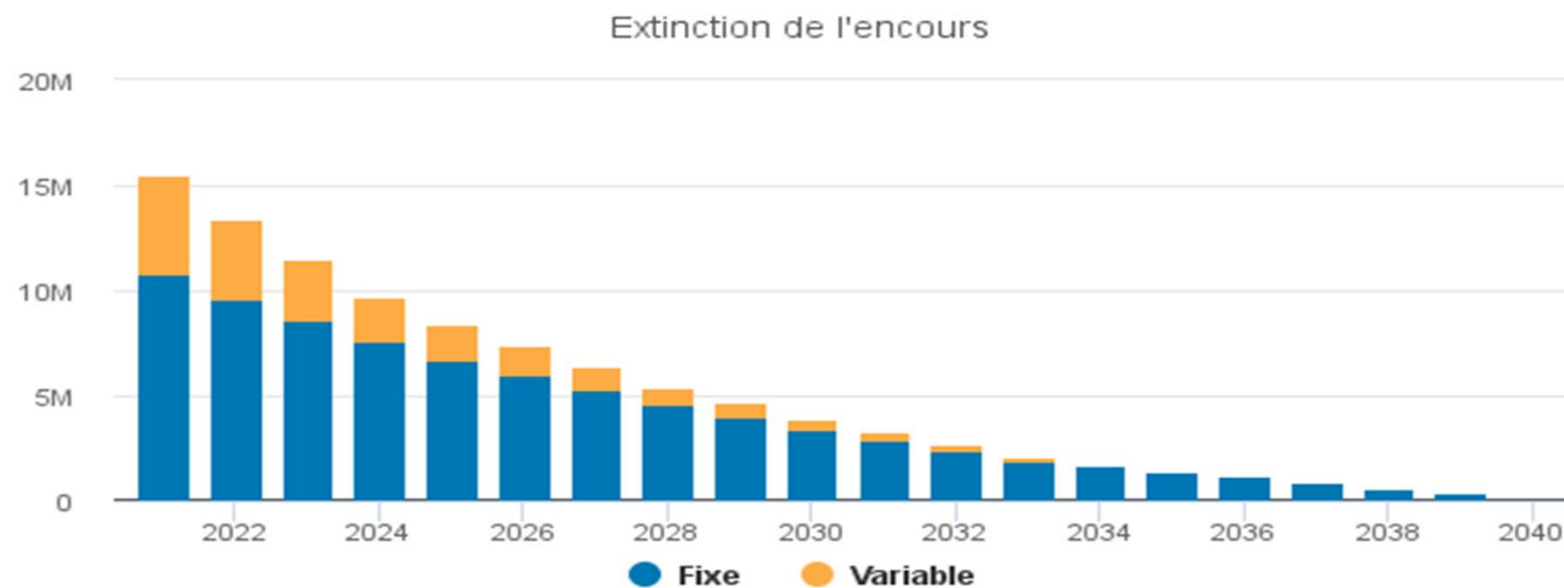
Equipements informatique, travaux Centre Technique Municipal, cimetière



La dette

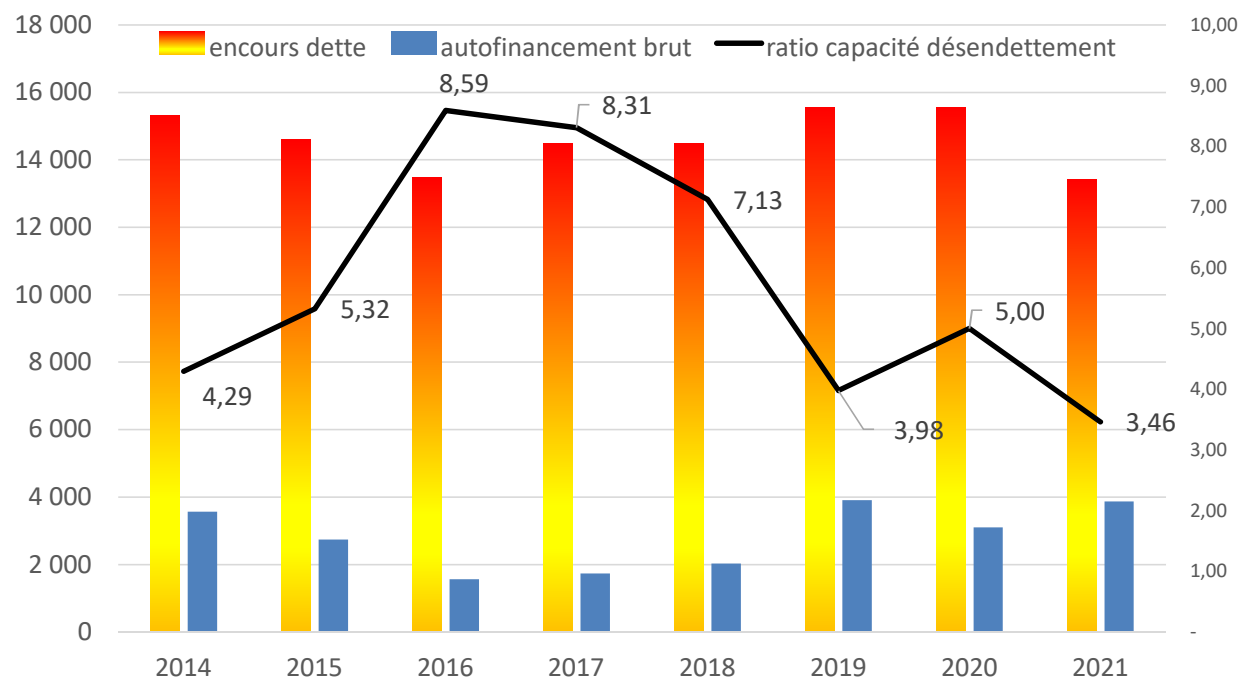
L'endettement au 31/12/2021 est de **13 416 809,90 €**.

Pour rappel, en 2020 il était de 15,541M€, **soit un désendettement significatif**



Le coût des emprunts représente un taux moyen de 1,13 %. Ils se répartissent à 71,6% en taux fixe et 28,4% en taux variable. Au titre de la charte de Gissler, la totalité de l'encours de dette de Senlis est en A1 (**risque très faible**).

Santé financière : Capacité de désendettement



La ville dispose en 2021 d'un ratio de désendettement de 3,46 années, du fait de l'augmentation de la CAF brute et de la diminution de l'encours de dette. Ce ratio, permettant d'apprécier la capacité de la ville à se désendetter, correspond à un niveau maîtrisé et sain, le seuil d'alerte des services de l'Etat se situant à 12 années.

Du CA 2021 au BP 2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	23 330 840,24 €	5 783 241,82 €
Total des recettes réalisées	26 531 261,98€	4 041 352,37 €
soit un solde de l'exercice	3 200 421,74 €	- 1 741 889,45 €
reporté N-1	4 176 224,43 €	- 919 335,17 €
soit un solde global	7 376 646,17 €	- 2 661 224,62 €

Solde qui sera reporté au BP 2022 –
Besoin de financement investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES	1 534 816,74 €
EN RECETTES	989 248,36 €
SOLDE	- 545 568,38 €

Ainsi le besoin de couverture en investissement est de :

solde global CA	- 2 661 224,62 €
solde restes à réaliser	- 545 568,38 €

- 3 206 793,00 €

besoin d'investissement
à couvrir

Affectation des résultats au BP 2022

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 devient :

Excédent de la section de fonctionnement à porter au CA 2021

7 376 646,17 €

Besoin de couverture de la section d'investissement

3 206 793,00 €

EXCEDENT DEFINITIF A REPORTER EN 2022

4 169 853,17€

AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2022

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	2 661 224,62 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		3 206 793,00 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		4 169 853,17 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2021**
- **Adopter le Compte Administratif 2021**
- **L'affectation des résultats au budget primitif 2022**